

L'intérêt social européen. Anticiper le changement et les politiques européennes dans le nouveau monde globalisé

Colloque international

Bruxelles, les 29 et 30 octobre 2008

Table ronde n°1 : Un camp de base pour les entreprises européennes
dans la mondialisation :
le besoin d'une impulsion politique pour relancer la dynamique communautaire

*L'Union européenne (UE) a-t-elle les moyens de surmonter les faiblesses structurelles de son marché, exacerbées par la crise financière ? La question revêt une dimension aujourd'hui stratégique, et ce d'autant plus en l'absence d'une véritable politique industrielle européenne. C'est pour y répondre, que les intervenants de la première table ronde présidée par **François Gayet**, ont tour à tour fait part de leur « diagnostic », et envisagé des solutions.*

Les limites de la réglementation européenne

L'UE est le premier acteur économique mondial. D'entrée de jeu, **Joachim Bitterlich**, vice-président chargé des Affaires Internationales à Veolia Environnement, a rappelé que l'euro a permis à l'Europe de mieux résister à la crise. Toutefois il a souligné le besoin urgent de renforcer l'Union économique et monétaire. Comment ? Si l'attractivité du marché intérieur repose sur une politique de concurrence forte et engagée, privilégiant l'intervention et le contrôle de la puissance publique, les industriels comme **Alexandre-Luc Ménard** de Renault, ont soulevé les limites de cette « tentation permanente » qu'a la Commission européenne à réglementer. Alors que les entreprises européennes sont confrontées à une baisse des rendements ces dernières années, elles doivent aujourd'hui faire face à l'émergence de nouvelles puissances de marché. Or actuellement un excès de réglementations en matière de concurrence vient brider l'innovation et le développement des industries. Dès lors, l'enjeu est de savoir comment mettre en valeur la compétitivité européenne et son dynamisme sur la scène internationale, sans pour autant mener une politique de la concurrence qui soit un frein à l'investissement et au développement technologique.

Par ailleurs, d'autres domaines souffrent au contraire du manque d'implication de la politique européenne. Si des investissements dans la science, la recherche/développement, et les technologies, ont été jusqu'ici encouragés, ils restent insuffisants pour maintenir la compétitivité. Il convient alors, d'après **Michel Wlodarcysk**, secrétaire général de l'université populaire de Stockholm, d'améliorer la mobilité des travailleurs, et de rendre plus cohérent le rapport entre les besoins spécifiques des entreprises et la formation professionnelle de la main d'oeuvre, sa qualification et ses compétences, pour renforcer la créativité et l'innovation.

Une politique industrielle qui fait défaut

« La politique européenne de concurrence a longtemps fait office de politique industrielle, alors qu'elle n'en avait ni la vocation ni les moyens », souligne **Olivier Guersent**, de la Commission européenne. L'incapacité des entreprises à s'appuyer sur une véritable politique industrielle européenne les a privées de leviers, indispensables pour la mise en oeuvre d'une stratégie commerciale et d'investissement commune. L'idée serait alors de considérer la politique de concurrence comme une « politique d'accompagnement », arrimée à une politique commerciale commune, qui s'insérerait dans un contexte de gouvernance mondiale.

Enfin, l'enjeu de la place de l'Europe sur la scène internationale n'est pas sans lien avec la force de son marché intérieur. **François Gayet**, secrétaire de l'ASD insistait alors sur la nécessité de coopérations basées sur le principe de réciprocité. Il sera ainsi essentiel pour l'Europe de passer d'une « logique de confrontation » à une « logique coopérative » avec les autres grandes puissances de marché, tels que les États-Unis, mais aussi la Chine et l'Inde, comme l'a ajouté **Christophe Martinoli**, Directeur général France chez Wipro, une grande entreprise indienne de services.

Une volonté politique à retrouver

L'Europe peut-elle créer un véritable « camp de base » pour permettre aux entreprises européennes de rester compétitives sur le marché mondial ? Les États européens seront-ils à même de parler d'une seule voix et d'affronter ensemble

une phase annoncée de récession économique ? Si les projets et propositions ne manquent pas, la volonté politique de mettre en oeuvre une action collective en la matière fait aujourd'hui défaut. Alors que la tendance est au repli national et à la fragmentation du marché intérieur, les panélistes ont invité les États membres à sortir de la logique intergouvernementale et à privilégier aujourd'hui plus que jamais le « consensus communautaire ».

Sans pour autant définir les contours de ce « camp de base » européen, la table ronde s'est attachée à déterminer les conditions du développement d'un marché intérieur renouvelé et ouvert. Ainsi pour être un modèle d'économie sociale de marché, il sera essentiel à l'Europe, de développer en interne une politique industrielle communautaire dynamique, encourageant l'innovation et le développement, tout en privilégiant l'ouverture par la coopération.

Plusieurs intervenants se sont appuyés sur la crise financière, pour réanimer le débat de fond sur le projet européen et proposer des actions publiques pour surmonter les difficultés économiques, redevenues soudainement d'actualité. Cependant, tant qu'il y aura une frilosité des États à agir de concert, il restera toujours un frein à l'élaboration d'un projet cohérent. Pour se concrétiser, celui-ci appelle à un approfondissement des politiques communautaires, et comme l'a rappelé **Maria-Helena André** de la Confédération européenne des syndicats, à un renforcement des mécanismes de solidarité, à la mesure des défis futurs.

C'est d'une impulsion politique que l'Europe a besoin pour relancer la dynamique communautaire. La vraie question est de savoir si elle est aujourd'hui en mesure de la retrouver.

Débat : face à la crise financière, que doit faire l'Europe ?

Bâtir une politique économique

Philippe Herzog a conduit ce débat réunissant trois personnalités aux profils différents : **Daniel Daianu**, eurodéputé roumain, **Alan Dukes**, ancien Ministre des Finances irlandais et **Daniel Gros**, chercheur au CEPS.

Philippe Herzog a rappelé que le modèle d'action pour faire face à la crise bancaire *stricto sensu* est venu de la Grande-Bretagne, qui s'est prêtée au jeu intergouvernemental, et une coordination a été entreprise. La difficulté tient à ce que la crise bancaire n'est pas terminée. Il faut donc préparer l'initiative suivante sans plus de retard, mais nous sommes plongés dans une crise économique et sociale qui va s'aggraver, posant de nouveaux problèmes.

Pour les panelistes, ce diagnostic appelle un criant « *besoin d'Europe* ». Il est aujourd'hui indispensable de développer une supervision transnationale pour répondre à des risques financiers et économiques qui sont eux profondément transnationaux. La crise financière a mis à jour les faiblesses des outils de l'Union européenne, traduites par le silence imperturbable de la Commission.

Les solutions proposées suivent deux axes : construire une politique macroéconomique complète au niveau européen et amorcer la refonte des règles du système bancaire international.

La lutte contre la récession doit être menée au niveau de l'Union, en couplant à la politique monétaire de la Banque centrale européenne (BCE), une véritable politique budgétaire européenne, afin de se donner toutes les chances de relancer l'économie du continent, et peut être même, de *transformer ces défis en opportunités*... Il paraît aujourd'hui illusoire de maintenir, du moins pour les prochaines années, les règles de convergence, inadaptées à une économie en proie à de graves difficultés. L'ancien ministre des finances de Roumanie aujourd'hui député européen, **Daniel Daianu** s'est inquiété des dommages collatéraux pour les pays nouvellement entrés comme la Roumanie. Les banques européennes ont participé à la fabrication de produits toxiques qui ont créé des dégâts dans les économies.

Alan Dukes a déclaré quant à lui, que ces produits financiers dits *toxiques*, à la base de la crise, « *ont été conçus pour échapper au maillage réglementaire* » en vigueur. Il convient donc de repenser entièrement les systèmes de réglementation financiers, « *en les clarifiant et les simplifiant* », mais également d'*instaurer de nouvelles règles pour les agences de rating*, sans oublier de *mieux préciser les procédures comptables* à suivre pour les entreprises.

Pour **Daniel Gros**, l'État doit en faire le plus possible, c'est-à-dire contraindre toutes les banques à participer au plan de sauvetage pour éviter que les unes ne créent pas de problème aux autres. Or la situation actuelle est que les États membres empruntent des voies différentes, les banques sont renationalisées, la périphérie éclate et aucun État n'est assez grand pour agir seul. Dans ce contexte, il est grand temps que l'Union se dote des moyens d'intervention nécessaires pour recapitaliser les banques et agir à sa périphérie. Elle doit à cette fin créer un fonds au sein de la Banque européenne d'investissement, qui présente l'avantage d'exister et de disposer d'un personnel qualifié connaissant le secteur bancaire. Une proposition soutenue par le président de séance, **Philippe Herzog**.

La réunion du G20 le 15 novembre 2008 devrait par ailleurs être l'occasion pour les États membres de présenter un front solide en faveur d'une refondation mondiale de la finance internationale.

Table ronde n°2

Un nouveau mandat pour la politique commerciale

Réciprocité d'accès aux marchés, rétablir des relations de confiance, réformer l'OMC pour répondre aux mutations et à la demande protection des consommateurs.

Le débat autour du nouveau mandat pour la politique commerciale de l'Union européenne (UE) fut animé par **Ulrike Guérot**, directrice du bureau berlinois du Conseil européen des relations extérieures.

Ulrike Guérot a souhaité mettre en avant des pistes de réflexion autour de l'avenir du commerce international. Tout d'abord, elle note que le commerce international a perdu tout son souffle. Nous vivons en effet dans un contexte où tous les Etats se protègent. Il est également temps de réaliser que l'UE et les Etats-Unis ne dominent plus le monde, un monde qui de surcroît a beaucoup changé et est étouffé par la complexité des négociations commerciales.

Cinq panelistes ont eu l'opportunité de réagir et de présenter leur point de vue.

La difficile accession aux marchés publics nationaux des pays tiers

Jacques Beltran, responsable du département Public Affairs France d'Alstom, explique que le problème fondamental de l'UE à l'international réside dans la réciprocité du libre accès aux marchés. Il note que s'il est facile pour les entreprises de pays tiers d'accéder au marché intérieur de l'UE, à l'inverse les entreprises européennes rencontrent des problèmes — notamment de normes et de standards — pour entrer sur le marché intérieur de ces pays.

Pour appuyer son propos, **Jacques Beltran** évoque le cas du Japon. En effet, le marché japonais est protégé, notamment dans le secteur du transport ferroviaire, alors que les Japonais ont librement accès au marché européen. De nombreuses difficultés commerciales proviennent de différends « Nord-Nord » et non comme nous avons coutume de le croire « Nord-Sud ».

Pour lui, la seule solution réside dans une politique commerciale européenne crédible, efficace. La question de l'accession aux marchés nationaux, en particulier publics, doit être systématiquement abordée lors des négociations d'accords commerciaux bilatéraux. Enfin, l'UE doit faire preuve de fermeté dans l'application de ces accords notamment lorsqu'ils prévoient une clause de réciprocité dans l'accès au marché, comme c'est le cas pour le Japon.

Rétablir la confiance dans le secteur énergétique européen

Georges Bouchard, directeur de GDF SUEZ, a rappelé qu'au cours de ces quinze dernières années, le secteur énergétique était dans une phase de libéralisation. La fluidité des échanges, la création de nouveaux outils (hubs...) ont été mal expliquées et mal comprises des citoyens, notamment dans le domaine du gaz. Couplé à un climat d'incertitude grandissant, le secteur énergétique traverse une crise, le climat vertueux entre producteurs extra européens et acheteurs européens est rompu. Alors que la dépendance énergétique européenne ne cesse de s'accroître, il est nécessaire de clarifier le rôle de chacun, d'autant qu'aucune politique européenne de l'énergie n'existe. Il met toutefois en garde contre la paranoïa ambiante prenant pour exemple le Japon qui, bien que très dépendant au niveau énergétique, garde une politique cohérente et de confiance et n'a pas de problème majeur avec sa dépendance extérieure. Il souhaite pour sa part que l'UE mette en place au niveau intérieur quatre outils : - une meilleure définition de la crise ; - des standards de sécurité ; - une harmonisation ; - des mesures adaptées en termes de gaz.

Sur le plan extérieur, l'Europe doit encourager le rétablissement d'une relation de confiance avec les producteurs d'énergie. Pour ce faire, il est nécessaire d'avoir un message clair. Pour **Georges Bouchard**, si l'on parle beaucoup d'énergies renouvelables, il ne faut pas oublier que le gaz naturel pourrait régler un certain nombre de problèmes notamment parce qu'il est disponible et utilisable immédiatement.

Politique industrielle et commerce : des contradictions

Emmanuelle Butaud, directrice des affaires européennes et internationales au sein de l'Union des industries textiles, a traité de l'articulation de la politique industrielle et de la politique commerciale de l'UE, des enjeux pour une protection communautaire avant d'en appeler à des propositions ambitieuses pour une régulation du commerce mondial. Concernant le dumping, elle a rappelé l'importance des clauses de sauvegarde et des clauses anti-subsidiation. Elle a dénoncé l'érosion des préférences tarifaires. L'Union s'apprête à consentir une réduction très importante de ses droits de douane. Mais les répercussions qu'elle implique ont-elles été anticipées ?

L'intensification de la globalisation amène par ailleurs à s'interroger sur la protection des consommateurs : à l'érosion du sentiment de sécurité relatif aux produits non alimentaires, s'ajoute une insatisfaction croissante quant à la défense de leurs droits devant les tribunaux. Elle réclame par ailleurs, un renforcement des contrôles uniformisés aux frontières, du nombre des douaniers (notamment dans les ports).

Enfin, l'UE doit relancer l'OMC et le multilatéralisme : elle propose une réforme du fonctionnement de l'organisation, mais aussi une réforme du droit international afin de permettre des passerelles et l'établissement d'une hiérarchie des normes des organisations internationales - OMC, OIT, agences spécialisées des Nations unies.

Climat et organisation mondiale du commerce : un lien complexe

Pour **Juan Delgado**, chercheur à Bruegel, le climat arrive au premier plan en matière de politique, le tumultueux « Paquet-Climat » n'en étant qu'une des nombreuses illustrations.

Mais si la prise de conscience écologique est plus que présente, les Etats clefs dans ce domaine, comme les Etats-Unis et la plupart des Etats émergents, ne participent pas activement aux initiatives internationales comme Kyoto.

Climat et commerce sont liés et s'influencent mutuellement. Ainsi les taxes sur les émissions de CO₂ qui peuvent augmenter jusqu'à 25% les coûts de production, limitent la compétitivité des entreprises plus respectueuses de l'environnement face à celles installées dans des Etats aux législations plus laxistes.

La politique climatique a un coût, l'industrie se doit de les limiter : des intérêts antagonistes à concilier. Face à ce dilemme, **Juan Delgado** prône une intervention accrue de l'OMC en tant qu'organe de portée internationale, regroupant la plupart des Etats y compris ceux écologiquement peu participatifs, et en raison de l'efficacité globale de son organe de résolution des conflits. L'OMC paraît détenir de véritables atouts mais l'on peut s'interroger si telle doit être sa vocation ou si au contraire la création d'un véritable organe onusien fort et indépendant ne serait pas une réponse plus appropriée. En effet, faut-il étendre le champ de compétences de l'OMC, pour qu'elle réponde aux crises conjoncturelles ? Elle perdrait l'effectivité de sa mission première qui est la régulation du commerce international dont la grande force est justement d'être spécialisée et de réunir tous les Etats, les émergents et les industrialisés.

L'enjeu du changement climatique est un ralliement global de tous les Etats afin de coordonner une action générale. Mais comment convaincre les Etats émergents de participer à cette lutte, eux qui ont vu l'Europe se développer principalement sur les industries lourdes et très polluantes ? Comment exiger de leur part ce que nous n'avons pu faire nous-mêmes ? Certes, le temps des contes enfantins n'est plus de rigueur car la crise environnementale n'épargnera pas de continents. Nous sommes tous dans le même navire face au changement climatique. Un développement économique rapide et le respect de notre planète sont-ils compatibles ? L'enjeu est là, le simple exemple européen sera-t-il suffisant face à des populations aux exigences grandissantes ?

Le libre-échange est essentiel, oui mais...

Le commerce mondial a évolué et selon **Ferdinando Riccardi**, le libre-échange en tant que tel ne doit plus être l'unique priorité. Il conviendrait de porter l'attention sur les conditions de sa réalisation. Un domaine clef concerne notamment le renforcement de la protection des consommateurs pour laquelle l'UE apparaît souvent comme *leader* et influente auprès des Etats tiers.

La qualité des échanges ainsi que la protection des consommateurs sont à développer et **Ferdinando Riccardi** base sa position sur trois éléments. En cas de non-respect du principe de réciprocité, il conseille de développer un système de normes de rétorsions ciblées envers les Etats peu coopératifs. Ces principes, à la base même de l'OMC, devraient être renforcés afin de devenir réellement efficaces. Enfin la lutte globale contre la contrefaçon devrait constituer un objectif majeur pour les Etats afin de maintenir l'équilibre des échanges.

Ainsi, affirmer que le libre-échange est essentiel, est une chose, mais l'important est de mettre en place des mécanismes efficaces et compensateurs face à des pratiques proches du protectionnisme adoptées notamment par les émergents. Ces derniers représentent un réel défi pour des puissances économiques affirmées comme l'UE et les Etats-Unis, qui, en 2050, ne représenteront plus que 7% de la population globale pour 60% des richesses actuellement produites au niveau mondial.

Au final, il est crucial d'obtenir un système international cohérent au niveau commercial afin de maintenir un équilibre dans les échanges et d'éviter de froisser les puissances économiques actuelles face à ce glissement incontournable de l'équilibre économique qui débute déjà vers l'Est.

Table ronde n°3 : Système financier et investissement : les nouveaux défis en Europe et dans le monde

En introduction, **Philip Whyte**, chercheur au *Center for European Reform*, a évoqué le déséquilibre macroéconomique de ces dernières années des pays occidentaux endettés (particulièrement les pays anglo-saxons) alors même que les pays asiatiques possèdent des surplus de capitaux. Faut-il être surpris que des pays en voie de développement prêtent aux pays dits riches ?

Une crise qui plonge ses racines dans le capitalisme financier

Il a interrogé **Michel Aglietta** sur les raisons de la crise actuelle et ses propositions pour la réforme du système financier. L'économiste a expliqué que la crise prenait sa source non pas dans les *subprimes*, mais dans le capitalisme financier lui-même. Il a identifié les facteurs qui y ont contribué : une forte augmentation du volume de l'endettement ; une forte baisse du coût de la dette ; une vulnérabilité au risque croissante. En raison de tous ces éléments, on se trouve désormais dans une crise globale de désendettement. Elle sera de longue durée, car il sera difficile de purger les bilans. Un autre élément inquiétant est que cette crise se propage au niveau mondial et ne se cantonne pas à l'Occident. Un troisième élément de propagation de la crise est que les politiques monétaires sont globalement inefficaces pour relancer la croissance dans la mesure où, dans ce type de récession, l'intermédiaire obligé entre la politique monétaire et l'économie, qui est le système bancaire, ne joue plus son rôle.

Michel Aglietta a souligné les conséquences économiques et sociales de longue durée. Il a proposé des scénarios de sortie de crise : remise en cause du pacte de stabilité, augmentation de la dette publique et mise en place d'une régulation financière efficace... et il a appelé les politiques à en finir avec un discours complètement déconnecté de l'économie. **Ansgar Titmeyer** de la Deutsche Bank a mis en garde sur trop de régulation, par exemple en ce qui concerne la titrisation pour ne pas étouffer le marché du crédit. Il a par contre, appelé à plus de transparence et de dialogue avec les banques.

Par ailleurs, dans un scénario plus optimiste, **Michel Aglietta** a déclaré que les déséquilibres globaux entre pays occidentaux et pays émergents pourront se réduire... à condition que l'on aide ces États à produire les biens publics nécessaires à la création d'une croissance orientée vers le marché domestique. Car si, dans ces pays, l'épargne est excessive, c'est par défaut d'opportunités d'investissement, en raison du manque d'infrastructures. La jeune économiste chinoise, **Xuegong Sun** a fait remarquer que les investissements européens en Chine s'élevaient à 2,5%. Pour elle, la crise financière accroît l'incertitude et crée un risque d'instabilité pour la croissance économique de la Chine. On le constate déjà, puisque, de janvier à août, le taux de croissance cumulé des exportations a diminué de moitié par rapport à la même période l'an dernier. La croissance chinoise subira donc une forte pression. Nous estimons que la progression du PIB sera encore de 10% en 2009, mais de 9,5% en 2010.

Peut-on faire confiance aux fonds souverains ?

Le directeur de la DG Commerce, **Mauro Petriccione** a exposé la vision de la Commission sur l'investissement et les fonds souverains. Selon le Traité de l'Union européenne (UE), il y a une liberté totale en matière de flux des capitaux et d'investissement en Europe. Le débat s'articule aujourd'hui selon lui autour de quatre points : Comment définir les secteurs stratégiques ? Existe-il des secteurs où l'investissement suscite des doutes ? Comment aborder la sécurité nationale ? Quel principe de réciprocité développer et appliquer au sein de l'UE ? La plupart des investisseurs étrangers expriment leur inquiétude et leur manque de confiance, une situation qui s'explique par un manque de connaissance des régulations auxquelles ils sont soumis. Ces régulations sont-elles suffisantes ? Suivent-elles des principes éthiques ou des mesures de sûreté ? Finalement, **Mauro Petriccione** nous incite à penser que l'investissement doit être un objectif et ne pas servir d'outil pour obtenir autre chose. Il s'agit d'une fin en soi.

La transparence et la responsabilité font naître la confiance. Les principes de Santiago (règles de déontologie applicables à la gouvernance des fonds souverains) portent cette confiance et cette transparence à travers les règles qu'ils imposent. Les fonds souverains en suivant ces principes peuvent obtenir la confiance du public.

Comment gouverner les fonds souverains ?

C'est la question posée par **Martin Skancke**, Directeur général au ministère des Finances (Norvège). Les fonds souverains appartiennent souvent aux pays dans lesquels il y a des ressources naturelles non- renouvelables. Comment les gouverner ? Il est nécessaire de sauvegarder ces ressources pour les futures générations et pour cela, mettre en place des programmes à long terme. L'occasion serait ainsi donnée aux Etats concernés (1) de séparer leurs dépenses de leurs capitaux, (2) d'équilibrer l'économie entre revenus et consommation, et (3) de distinguer le risque des investissements. **Martin Skancke** est convaincu de l'importance des fonds souverains en période de crise en raison de leur stabilité. Il a rappelé le rôle de la Norvège dans la formation des principes de Santiago, au nombre de cinq : l'audit, le statut du propriétaire du fond, la gouvernance, les normes éthiques, la gestion des risques et la relation avec les *stakeholders*.

Laurent Vigier, directeur des affaires européennes et internationales de la Caisse des Dépôts et Consignations, a apporté la « french touch » au débat tout en inscrivant son discours dans une dimension internationale. Il prône l'existence d'une structure telle que la CDC, dans plusieurs pays d'Europe. En cas de crise, ce type d'institution est le plus à même de répondre aux besoins d'intervention de la puissance publique.

Table ronde n°4 : Une gouvernance interactive faisant appel à la participation

Gouvernance = « gouvernail » et « confiance »

Cette quatrième table ronde sur l'invention de nouvelles formes de gouvernance privilégiant la participation, fut l'occasion de s'intéresser aux limites de l'intégration communautaire, dans le contexte du non irlandais et de la crise financière.

Jérôme Vignon de la DG Emploi aujourd'hui en charge de la direction générale Affaires sociales à la Commission européenne a introduit cette séance en donnant sa définition de la gouvernance : « gouvernail » et « confiance ».

En effet, pour lui la gouvernance de l'UE réside dans le pilotage d'un ensemble complexe d'acteurs, mais aussi dans la nécessité d'intégrer la dimension participative des citoyens européens au processus.

Mais la confiance entre les citoyens, les partenaires sociaux et les politiques s'est érodée en Europe : dans quelle mesure les Européens peuvent-ils participer au nouveau mode de gouvernance promu, si ceux-ci ne croient plus dans le système politique censé les gouverner ?

Jérôme Vignon part de deux postulats : en premier lieu, l'UE est aujourd'hui incapable de faire participer citoyens, acteurs et partenaires sociaux à la gouvernance européenne. La stratégie de Lisbonne, bien qu'en substance foncièrement révolutionnaire, n'est que peu visible pour les Européens. Ainsi comment faire pour que cet ambitieux projet puisse acquérir la légitimité à la hauteur de ses ambitions ?

Le second postulat est celui du manque de consistance du traité de Lisbonne. **Jérôme Vignon** plaide pour des instruments plus forts de coordination qui donneraient du corps aux politiques structurelles de l'Union. Il souligne que le type de gouvernance pratiqué jusqu'à maintenant par l'UE n'a pas permis d'anticiper la crise actuelle alors que celle-ci a déjà des répercussions sur la gouvernance elle-même.

Les interventions ont été organisées en deux parties, avec 1. **Joël Decaillon et Fernando Vasquez**, revendiquant un engagement social plus perceptible dans la gouvernance interactive, et 2. **Elvire Fabry et Jean Pisani Ferry** qui ont fait part de leur vision pour une gouvernance politique de l'UE.

Une stratégie de Lisbonne qui reste virtuelle !

Selon **Joël Decaillon**, membre de la Confédération européenne des syndicats, la crise financière a une dimension double. D'un côté, elle semble favoriser dans un contexte mondialisé, le dumping social, d'un autre elle peut aussi s'avérer une opportunité de créer un nouveau mode de gouvernance européen favorisant la prospective et l'anticipation, afin d'éviter à l'avenir d'être pris au dépourvu comme ce fut le cas ces derniers mois. Pour y parvenir, l'Europe a besoin de nouveaux instruments de gouvernance ainsi que d'investissements ambitieux dans des domaines clés que sont notamment la recherche et le développement, pierre angulaire de la stratégie de Lisbonne.

Tous les participants sont unanimes sur l'importance de promouvoir la transparence dans les thématiques engagées par les pouvoirs publics, pour être capables à terme de légitimement envisager une gouvernance interactive, à travers la participation de citoyens mieux informés.

Fernando Vasquez, quant à lui, insiste sur les politiques de restructuration en mettant en exergue le besoin de réconcilier l'urgence de la crise actuelle avec des objectifs à plus long terme. A l'heure actuelle, l'Europe est encore dans le modèle du cas par cas, les Etats manquant de coordination.

A ce titre, il s'interroge sur la visibilité de la stratégie de Lisbonne dont les objectifs sont certes louables, mais qui ne prennent pas en considération les victimes des mutations économiques et des restructurations. Ainsi, les travailleurs européens faiblement qualifiés ne se retrouvent pas dans cette stratégie, qu'il faudrait dès lors s'atteler à rénover. Les Européens doivent parvenir à une vision stratégique de l'Europe, celle d'une société de la connaissance compétitive.

Fernando Vasquez reconnaît volontiers que les décisions sont de portée politique et non pas simplement sectorielles.

Jean Pisani Ferry met en garde contre la volonté de réformer à outrance : pour lui, la crise a un caractère inédit qui nécessite une réponse rapide et globale. L'accent doit être mis sur l'urgence et non sur la mise en place de réformes structurelles, ce qui fait réagir plusieurs intervenants de la salle et **Joël Decaillon**, qui propose d'inscrire les réponses urgentes nécessaires dans un processus de réformes à long terme.

Pour une vision plus transversale des enjeux européens

Elvire Fabry a insisté sur le rôle moteur que doit jouer l'Union pour favoriser une gouvernance s'appuyant largement sur une interaction d'acteurs, amenés à traiter de sujets transversaux. Pour elle, si les citoyens sont perplexes, c'est que l'Union n'a pas défini de « feuille de route » sur ses choix politiques. Aussi pour illustrer son propos, **Elvire Fabry** prend l'exemple de la politique environnementale.

Les enjeux climatiques revêtent aujourd'hui une importance telle que l'Europe ne doit pas transiger sur ces questions sous prétexte de la crise financière. Ces secteurs sont en réalité voués à se développer et ainsi à attirer investissements et innovation. Ainsi, les enjeux de relance de l'économie et de politiques environnementales ne sont pas irréconciliables mais bien au contraire, ils apparaissent comme intimement liés, notamment à travers le prisme de la stratégie de Lisbonne. L'Europe ne doit donc pas renoncer à devenir *leader* dans le domaine des politiques environnementales et de lutte contre le changement climatique.

L'intervenante plaide enfin pour une gouvernance dite coopérative au sein de laquelle l'approche sectorielle serait abandonnée au profit d'une vision plus transversale des enjeux européens.

Néanmoins, **Jean Pisani** voit quelques limites apparentes à ces nouvelles ambitions de gouvernance au niveau communautaire. Pour lui, l'UE ne prend pas de mesures sans y être contrainte. La gestion de la crise financière a permis de « débrancher » le système institutionnel de l'Union, et c'est l'approche intergouvernementale atypique qui a prévalu lors de la réunion de l'Eurogroupe. La Commission a fait preuve d'un silence pesant. Ici, le triomphe de l'inter-gouvernementalisme est incontestable et témoigne du manque d'instruments de gestion de crise à l'échelle européenne.

En ces temps d'incertitudes, **Jan Trzuscynski**, de la direction générale de l'Elargissement à la Commission, nous livre une approche optimiste : les nouveaux pays membres espèrent une action coordonnée et une solidarité, tout en croyant véritablement au pouvoir normatif de l'UE. Pour lui, l'Union reste un pôle d'attraction et un modèle pour beaucoup d'autres pays. Il reste à déterminer si celle-ci sera à même de réagir assez rapidement et de trouver de nouveaux instruments de gouvernance, notamment sur le plan économique au regard des priorités actuelles.

Les débats ont soulevé l'importance cruciale du rôle des partenaires sociaux dans la gestion de la crise, à travers l'établissement d'un dialogue social (comme ce fut le cas lors de la crise de 1975), mais aussi la nécessité d'un plan de relance coordonné au niveau européen, ainsi que de nouveaux instruments de sortie de crise qui permettent d'anticiper et de répondre efficacement aux défis à venir. Des réponses qui apparaissent indispensables pour une reprise de la confiance des citoyens et différents acteurs européens, qui s'avère être le facteur clé pour envisager, bien que dans une échéance de temps totalement incertaine, l'éventualité d'une sortie de crise.

Avons-nous eu raison ?

En conclusion, **Jérôme Vignon** interroge : *L'Europe a été pensée comme pilote pour les Etats membres et était vouée à l'être. Aujourd'hui avons-nous eu raison ?* Face à la complexité grandissante des enjeux communautaires et le caractère indéchiffrable du projet européen il est urgent de faire une gouvernance plus citoyenne, combattre les nationalismes et le protectionnisme, seuls moyens de trouver une solution durable à la crise.

L'ouverture de l'Europe sur le monde et la mise en commun des enjeux, des moyens, des solutions ou encore des projets permettront aux citoyens de se reconnaître et de s'engager. Pour construire cette nouvelle gouvernance européenne, des modèles existent, beaucoup d'organismes faisant déjà appel à la participation. Ne pourrait-on pas s'en inspirer pour poursuivre « l'intérêt européen », et fixer des objectifs communs à l'UE? Car malgré les échanges vifs, la gouvernance européenne et la participation restent encore un projet à développer.

En guise de conclusions du colloque, **Philippe Herzog** s'est réjoui des débats du colloque et des travaux collectifs qu'il a provoqués avec notamment la publication du livre *A la recherche de l'intérêt européen*. Il appelle à renforcer la prise de conscience du besoin d'une Europe unie face à la crise, et souligne que l'initiative de coordination des politiques nationales de soutien des banques a relevé encore de la méthode intergouvernementale. Pour lui, une politique économique interne et externe et de nouvelles politiques publiques sont à l'ordre du jour. Il propose 1. de bâtir une politique économique, 2. de consolider le camp de base de l'Union, 3. de faire de l'Union le leadership d'une nouvelle action extérieure, 4. d'innover dans la méthode et la gouvernance pour motiver la confiance et la participation.

Pauline Accard, Frédéric Amiand, Benjamin Daix, Géraldine Etchepare, Anne-Sophie Jameux, Camila Langsholt, Ana Lopez, Céline Nguyen, Alix Pillot, Flora Soyez